



POLITIQUE – PRINCIPES RÉGISSANT L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE DANS LES SOCIÉTÉS COTÉES EN BOURSE

PR-13 DIVULGATION D'ACTIVITÉS

PR-13-01 Responsabilité sociale

Nous accordons une importance particulière à la responsabilité sociale d'une entreprise. Cet élément est une considération incontournable dans l'analyse des investissements. C'est pourquoi nous avons adopté une politique spécifique exprimant notre position sur l'investissement responsable.

Dans cette politique, l'exercice du droit de vote est identifié comme étant un moyen d'action privilégié pour un actionnaire à l'égard des considérations environnementales, sociales et de gouvernance d'une entreprise.

Nous tenons toujours compte des principes énoncés dans notre politique sur l'investissement responsable lorsque nous nous prononçons sur des sujets touchant les entreprises.